



**TITRE DE L'APPEL :**

**APPEL A PROPOSITIONS DE PROJETS COMPLETS /DIFFUSION A GRANDE ECHELLE DES TECHNOLOGIES ET INNOVATIONS DANS L'AGRO-SYLVO-PASTORALISME**

**APPUI FINANCIER A L'APPEL :** *Cet appel à propositions est financé par la Banque Mondiale dans le cadre du Fonds Compétitif National du Programme de productivité agricole pour l'Afrique de l'Ouest (FCN/PPAAO).*

**NUMERO D'IDENTIFICATION DE L'APPEL:** PPAAO-BF/CNRST/003/2014

**DATE DE PUBLICATION:**

**FILIERES CONCERNEES PAR L'APPEL :** RIZ, MAÏS, NIEBE, KARITE, BETAÏL-VIANDE, MIL, SORGHO ET VOLAILLE LOCALE

**MONTANT TOTAL DISPONIBLE POUR CET APPEL :** CINQ CENTS MILLIONS (500 000 000) FRANCS CFA

**DURÉE DU PROJET:** DOUZE (12) MOIS

**SOUMISSION DU PROJET COMPLET (*Full proposal*):** L'échéance pour la soumission des projets complets est le **27 février 2015 à 17H TU**. Aucun dossier ne sera reçu après cette date et heure.

**6. LANGUES DE SOUMISSION:** Les Projets complets sont rédigés en français

## 1. CADRE DE L'APPEL

### Objet de l'appel

Afin de contribuer à l'objectif global d'accroître la production, la transformation, la conservation et la commercialisation agro-sylvo-pastorale au Burkina Faso, cet appel cherche à mobiliser les forces, l'expertise et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre des projets sur la diffusion ou la valorisation des technologies disponibles.

L'hypothèse de base de cet appel est que la diffusion à grande échelle des technologies est un moyen efficace pour augmenter la production, la transformation, la conservation et la commercialisation agro-sylvo-pastorale du pays.

Bien que le changement climatique ne soit pas le principal objet de ce programme, la prise en compte des questions liées à l'adaptation et/ou à l'atténuation du changement climatique est toutefois encouragée. De même les projets impliquant l'approche genre sont fortement recommandés.

Les propositions porteront sur les nouvelles technologies générées par la Recherche et sur les innovations mises au point par tout acteur des filières suscitées. Les technologies en question sont celles susceptibles d'avoir un impact rapide mais dont l'adoption et la diffusion connaissent des goulots d'étranglement.

### Description de l'appel

Il s'agit de financer des projets qui mettent l'accent sur l'adoption massive et de façon durable des technologies par les bénéficiaires.

**Un accent particulier sera mis sur les technologies susceptibles d'améliorer les activités des femmes et des jeunes.**

De multiples facteurs sont connus comme pouvant influencer l'adoption et la diffusion des technologies. Il s'agit entre autres :

- de l'absence d'information sur certaines technologies,
- du coût de la technologie,
- du faible niveau de maîtrise de ces technologies,
- de la méconnaissance des circuits de commercialisation

Les propositions de projets complets doivent correspondre aux thématiques liées aux filières suivantes : **riz, maïs, niébé, karité, bétail-viande, mil, sorgho et volaille locale.**

Pour une meilleure adoption des technologies, il est nécessaire de considérer les contextes socio-économiques et culturels des populations bénéficiaires y compris le genre.

### **Axes thématiques**

Les propositions de projets complets devraient donc prendre en compte les axes thématiques suivants :

#### **Filière Riz**

**Thématique 1** : Intensification de la production rizicole à travers la diffusion de paquets technologiques performants

- Intensification de la diffusion de nouvelles variétés performantes de riz par la méthode participative au niveau des principales zones de production de riz pluvial et de bas-fond

**Thématique 2** : Mécanisation de la production rizicole à travers la diffusion de petits équipements agricoles aratoires et de post récolte

**Thématique 3** : Diffusion de paquets technologiques dans les unités de transformation

#### **Filière Maïs**

**Thématique 1** : Intensification de la culture du maïs dans les zones propices,

-Diffusion de technologies performantes : variétés à haut rendement, fertilisation, mécanisation des opérations, irrigation...

**Thématique 2** : Diffusion de systèmes de productions rentable de maïs dans le contexte de changements climatiques en vue d'accroître la production de maïs dans les zones à risques

- Diffusion de technologies adaptées aux zones à risque : variétés adaptées, itinéraires techniques adaptées, mécanisation des opérations...

- Diffusion des techniques d'irrigation et d'économie de l'eau

**Thématique 3** : Diffusion de techniques de production et de post récolte, de conservation et de transformation de maïs, pour la prise en compte des besoins nouveaux du développement rural

#### **Filière Niébé:**

**Thématique 1** : Diffusion et Intensification de Nouvelles Technologies Améliorées de niébé

**Thématique 2** : Diffusion participatives de technologies de transformation appropriées de produits à base de niébé

## **Filière Karité :**

**Thématique 1 :** Diffusion des techniques d'amélioration de la productivité du karité

**Thématique 2 :** Renforcement des capacités des équipementiers et des transformateurs

**Thématique 3 :** Diffusion des équipements adaptés à la transformation du beurre national

## **Filière Bétail-Viande**

**Thématique 1 :** Diffusion des technologies de production de semences d'espèces fourragères

**Thématique 2 :** Diffusion des recettes thérapeutiques de pharmacopée vétérinaire

**Thématique 3 :** Diffusion des technologies d'amélioration génétique

**Thématique 4 :** Diffusion des technologies de Transformation et conservation de la viande

## **Filière Mil, sorgho**

**Thématique 1: Amélioration de la productivité des filières mil et sorgho par l'intensification des opérations de production**

- Amélioration du niveau d'adoption des techniques et technologies de production du mil et de sorgho
- Gestion intégrée de la fertilité des sols
- Gestion intégrée des ennemis du mil et de sorgho
- Mécanisation des opérations culturales

**Thématique 2 : Amélioration de la compétitivité des produits céréaliers à base de mil et de sorgho sur les marchés national, sous régional et international**

- Diffusion des équipements de transformation adapté aux produits à base de mil et du sorgho (produits roulés, biscuits, boissons...)
- Formation des acteurs aux bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication et à la démarche qualité
- Diffusion des technologies post récolte
- Diffusion des techniques de gestion intégrée des ennemis des stocks
- Diffusion des technologies de conservation et de conditionnement des produits finis
- Renforcement des capacités des acteurs

## **Filière Volaille locale**

**Thématique 1 : Amélioration de la productivité des races locales de volailles**

- Diffusion de systèmes d'habitats améliorés de la volaille
- Diffusion des guides de bonnes pratiques d'hygiène dans la production
- Diffusion de formules alimentaires simples auprès des producteurs
- Diffusion des pré-mélanges d'aliments pour volailles

## **Thématique 2 : Amélioration de la transformation et de la conservation des produits de la volaille locale**

- Diffusion d'outils et de techniques de conservations des produits de la volaille
- Diffusion de nouvelles recettes/techniques de transformation
- Diffusion des équipements améliorés de transformation

## **Thématique 3 : Amélioration des circuits de commercialisation de la volaille locale et ses produits**

- Diffusion des méthodes améliorées de transport des volailles auprès des acteurs du maillon commercialisation.

### **2. CONDITIONS D'ELIGIBILITE**

L'appel est ouvert à toutes les structures qui disposent de nouvelles technologies à promouvoir dans les filières ciblées. Seuls les projets portés par les **organisations de la société civile**, par les **structures publiques de vulgarisation** ou par le **privé burkinabé** (Organisations de Producteurs, ONG, Comités interprofessionnels, Associations de développement...) en partenariat avec les structures de recherche sont éligibles à cet appel. Au moins trois (3) partenaires dont une structure de recherche sont requis.

Des associations avec des institutions étrangères sont autorisées pour la réalisation des projets. Les coalitions pour exploiter les synergies et assurer une plus grande couverture sont fortement recommandées.

Ces projets porteront sur des technologies avec les caractéristiques suivantes: (i) elles font l'objet d'une demande ; (ii) elles contribuent à améliorer la productivité des filières à l'échelle des zones de production où le potentiel d'adoption de la technologie est très élevé ; (iii) elles sont accessibles, disponibles et faciles d'utilisation ;(iv) elles présentent des conditions favorables de pérennisation dans la zone d'introduction ciblée.

Les conditions de mise en œuvre devront être basées sur :

- Une exécution inclusive dans le cadre d'une concertation locale regroupant les Organisations paysannes, les collectivités locales et les services techniques locaux ;
- L'intégration de la dimension environnementale et sociale et les questions liées au genre ;
- Un ciblage des groupes vulnérables, notamment les femmes, les handicapés et les jeunes ;
- L'exécution d'activités de plaidoyer et de sensibilisation touchant les différents acteurs des zones concernées ;
- Une large couverture géographique.

Cet appel à propositions est ouvert aux équipes, ayant des compétences dans le domaine agricole, agro-alimentaire et agro-sylvo-pastoral, pour **la soumission de projets de Diffusion à grande échelle.**

Le plan de rédaction des projets devra être conforme aux formulaires proposés par le FCN.

Tout projet ne respectant pas rigoureusement le canevas sera purement et simplement jugé irrecevable et ne sera pas évalué.

Le **dossier complet** de soumission, sur **papier** et sur **clé USB** en format Word sous Windows, devra parvenir au FCN **le 27 février 2015 à 17 heures** au plus tard, la date d'enregistrement de la Direction Scientifique du CNRST faisant foi.

*Un membre des instances d'évaluation (CST, CG, Equipe du FCN) ne peut faire partie d'une équipe de projets.*

**Une même personne ne peut coordonner plus d'un projet du FCN et une même personne ne peut participer à plus de deux équipes de projet du FCN ; les projets qui ne satisferont pas à cette exigence ne seront pas examinés.**

#### **INSTITUTION PARTENAIRES :**

Les institutions partenaires peuvent être de structures publiques et privées faisant de la recherche-développement (Universités, centres de recherche, instituts de recherche), des ONG, des structures de vulgarisation de l'Etat, des associations des producteurs, d'inventeurs, d'innovateurs, des PME-PMI, etc., officiellement reconnues au Burkina Faso.

#### **3. CRITERES, PROCESSUS D'EVALUATION ET DE SELECTION DES PROJETS**

Les critères de sélection des propositions sont, entre autres : (i) la qualité scientifique et technique de la proposition ; (ii) la conformité avec les termes de l'appel ; (iii) la pertinence du projet par rapport à sa contribution à l'amélioration de la productivité ; (iv) le taux d'adoption potentiel de la technologie ; (v) le réalisme et la durabilité des mesures d'accompagnement proposées ; (vi) le degré d'implication des utilisateurs des résultats ; (vii) la qualité de l'équipe et des partenaires impliqués, (viii) le budget

**Pour les procédures d'évaluation, les projets détaillés seront transmis pour une sélection finale au Comité scientifique et technique (CST) et au Conseil de gestion (CG) du FCN et du FONRID.**

**Tous les projets sélectionnés feront l'objet d'un screening environnemental et social.**

Le PPAAO/WAAPP contribue à l'usage de technologies agricoles ne nuisant pas à l'environnement. Le projet apporte un appui aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et socialement acceptables. Il n'approuve pas le financement de projets de recherche dont les conséquences sont défavorables à la protection de l'environnement.

#### **4. MONTANT DE LA SUBVENTION**

Le montant alloué à chaque projet sera d'un maximum quinze millions (15 000 000) FCFA sur une période de douze (12) mois maximum.

## ANNEXE I – PLAN DE REDACTION DES PROJETS

---

(Diffusion et Adoption accélérée de Technologies)

### FICHE SYNOPTIQUE DU PROJET

**Titre du projet :**

**Nom de l'institution porteuse du projet:**

**Adresse :**

**Nom du Coordonnateur du Projet:**

**Noms des institutions associées :**

**Durée du projet :**

**COÛT TOTAL (F CFA):**

#### **I. Titre du projet**

Le titre du projet sert d'enseigne. Il doit être le condensé du projet.

#### **II. Résumé du projet (Maximum 1 page)**

Le résumé du projet constitue la vitrine du projet et il doit être concis. C'est une partie centrale du projet et doit être rédigé avec soin.

Mots-clés :

#### **III. Justification : Contexte Problématique Articulation avec les priorités sou-régionales (Maximum 3 pages)**

- 3.1 Décrire l'environnement physique, technique, humain et économique dans lequel la ou les technologies seront utilisées. Insister sur les facteurs susceptibles de favoriser ou de freiner sa diffusion et son adoption.
- 3.2 Décrire le processus d'identification et de formulation de la demande de diffusion et d'adoption de la ou des technologies (quelles sont les contraintes de la diffusion de la ou des technologies que le projet va lever ?)



3.3 Indiquer l'importance économique des problèmes que l'adoption de cette (ou de ces) technologie va permettre de régler au niveau de la filière ou au niveau d'un segment précis de la filière.

#### **IV. Description détaillée de la (ou des) technologie(s) (Maximum 2 pages)**

4.1 Donner une description détaillée du (ou des types) type de technologie à valoriser : sa nature, sa provenance, son aire géographique de diffusion.

#### **V. Objectifs du projet (Maximum 1 page)**

L'on peut distinguer différents types d'objectifs pour un projet.

##### **5.1 Objectif global (objectifs globaux)**

C'est le but ultime recherché au travers du projet. Cet objectif, qui est en général un objectif de développement, transcende en général l'emprise stricte du projet (le projet ne fait que contribuer à l'atteinte de l'objectif général) car l'atteinte de l'objectif général va nécessiter des actions autres que celles du projet.

##### **5.2 Objectif (s) spécifique (s)**

C'est la raison d'être du projet. L'objectif spécifique est en général sous l'emprise stricte du projet, car l'atteinte de cet objectif est de la responsabilité propre de la maîtrise d'œuvre. L'objectif spécifique est l'effet majeur attendu du projet.

#### **VI. Zone d'intervention Résultats attendus Bénéficiaires Impacts (Maximum 3 pages)**

##### **Décrire et préciser la zone d'intervention du projet**

Décrire de manière claire et précise les résultats attendus du projet qui peuvent être définis comme les objectifs de chaque composante ou chaque volet du projet. Indiquer les bénéficiaires réels et potentiels de la ou des technologies à diffuser dans le cadre de ce projet.

#### **VII. Activités (Maximum 1 page par activité)**

Décrire les différentes activités du projet : Activités opérationnelles, activités de communication, activités de renforcement de capacités et activités destinées à asseoir un environnement propice et incitatif à l'adoption de la ou des technologies. Insister sur la faisabilité des mesures d'accompagnement et leur pérennisation à la fin du projet

#### **VIII. Méthodologie (Maximum 1 page par activité)**

Décrire d'une manière précise les démarches, les approches et les méthodologies ainsi que les instruments et outils qui vont être utilisés pour la réalisation des activités. Décrire, les méthodes de collecte et d'analyse des données et de suivi des impacts.

Il s'agit de dire concrètement comment vous allez procéder pour atteindre les objectifs du projet : nombre et distribution géographique des sites, nombre de parcelles par site, nombre de paysans par site, dispositifs, les indicateurs à suivre et mesurer, les outils de suivi et de mesure

### IX. Evaluation environnementale (1 page maximum)

Résumer les impacts environnementaux et sociaux positifs et négatifs du projet. Résumer les mesures de gestion environnementale et sociale prévues, les besoins en capacités, les responsabilités institutionnelles et les coûts y afférents.

**X. Budget :** Faire un commentaire détaillé du budget pour justifier les montants affichés dans chaque poste budgétaire. Indiquer la contrepartie des institutions impliquées dans le cadre du projet

DESIGNATION DES POSTES DE DEPENSE	REPARTITION DU BUDGET			TOTAL (F CFA)
	PARTENAIRE 1	PARTENAIRE 2	PARTENAIRE 3	
<b>I – INVESTISSEMENTS</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Matériel et outillage agricole</li> <li>▪ Matériel informatique</li> <li>▪ Matériel de Laboratoire</li> <li>▪ Mobilier et Matériel de Bureau</li> <li>▪ Matériel de Transport (Motos, Vélos.)</li> <li>▪ Immobilisations animales et Agricoles (cheptel animaux de trait, cheptel animaux reproducteurs,)</li> </ul>				
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS</b>				
<b>II – FONCTIONNEMENT</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Achats et variations de stocks</li> <li>▪ petit matériel de laboratoire ou agricole</li> <li>▪ produits chimiques</li> <li>▪ aliments et soins vétérinaires</li> <li>▪ fournitures de bureau</li> <li>▪ carburant et lubrifiant</li> <li>▪ autres Achats de fournitures et Matériels</li> <li>▪ Transport</li> <li>▪ Frais de transport</li> </ul>				
Autres Services Extérieurs A :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Documentation et Information scientifique</li> </ul>				

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Frais d'études et Recherches</li> <li>▪ Frais de séminaire, Atelier</li> <li>▪ Publicité, Publications et relations publiques</li> <li>▪ Frais d'entretien et de réparation</li> </ul>				
Autres Services Extérieurs B : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Frais bancaires</li> <li>▪ Frais de mission</li> <li>▪ Honoraire et prestations de Service</li> <li>▪ Frais de Formation, Stage</li> <li>▪ Autres frais divers</li> </ul>				
<b>TOTAL DU FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Coûts indirects (10 %) du budget alloué</b>				
<b>TOTAL</b>				

**XI. Information sur les partenaires/bénéficiaires (Maximum 1 page par partenaire/bénéficiaire)**

Pour chaque structure impliquée dans le projet indiquer sa capacité à prendre en charge dans le cadre du projet les activités qui lui sont confiées. Indiquer l'expérience de l'institution par rapport au thème du projet. Préciser les moyens, le mode de fonctionnement, les forces et les faiblesses de l'institution.

**XII. Stratégie de mise en œuvre et de coordination (Maximum 2 pages)**

Préciser la répartition des tâches entre les différents partenaires (Qui fait quoi ? Où ? et Comment ?).

Décrire d'une manière claire et précise les mécanismes de coordination du projet, les dispositions pour une bonne fluidité des ressources financières, de l'information entre les acteurs.

**XIII. Planning des activités/plan de travail**

Etablir le chronogramme de toutes les activités de préférence sur une base trimestrielle.

Activités	Responsable	Trim1	Trim 2	Trim 3	Trim 4

#### XIV. Cadre logique simplifié

Objectifs spécifiques (OS)	Résultats attendus (R)	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Moyens de Vérification	Conditions critiques /Risques
OS1	R1.1 R1.2			
OS2	R2.1 R2.2			
.....				
OSn	Rn.1 Rn.2			

#### XV. Composition de l'équipe de coordination

Donner la liste des personnes impliquées dans l'exécution du projet et joindre leurs CV.

Prénom et Nom	Institution	Discipline	Diplôme le plus élevé	Temps consacré au projet (en %)

## ANNEXE II – ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

---